



Droit Au Logement C.P.



Depuis le 26/11, les prioritaires DALO, sans-abris ou mal-logés, campent sous le ministère du logement pour le respect de la Loi : Angle Av. de Ségur/Rue d'Estrées

Métro Cambronne, Ségur, St François Xavier, École-militaire – Paris7e

RASSEMBLEMENT/DÉBAT sur place
dimanche 1^{er} Déc. 15h : « même en hiver, on est toujours à la rue, dans nos taudis ou expulsables !
QUE FAIRE TOU.TE.S ENSEMBLE ? »

« Après Solférino et Bastille, nous campons à nouveau pour que notre droit à un logement, prévu par la loi DALO (Droit Au Logement opposable soit respecté. Nous y resterons le temps qu'il faudra. ! Nous sommes sans-abris, nous dormons dans une voiture, ou nous sommes entassés dans des hébergements, en hôtels, à droite à gauche, ou nous sommes locataires de taudis, ou menacés d'expulsion sans relogement ...

Nous sommes prioritaires DALO souvent depuis des années. Selon la loi, nous aurions dû être relogés en urgence, dans les 6 mois. Nous avons un emploi souvent fatigant et sous-payé, ou nous sommes retraités, handicapés, nous ne pouvons loger dans le privé car les loyers sont exorbitants. Nous avons déposé une demande HLM.. »

L'hiver est là, et il y a toujours autant de sans-abris. Paris compte 128 000 logements vacants selon l'INSEE, et l'Ile de France 416 000 et 5 millions de m² de bureaux vides !

Les lois faites pour héberger les sans-abris et les loger, pour reloger les prioritaires DALOs, pour protéger les locataires contre les abus des requins du logement et des marchands de sommeil ne sont pas respectées.

Il est possible d'appliquer la loi de réquisition sur les immeubles vides de grands propriétaires, pour répondre à l'urgence, en attendant d'édifier en masse des logements sociaux, de réguler à la baisse le marché immobilier et les loyers.

Nous demandons à la Ministre du logement des solutions concrètes pour le relogement des familles DALO qui campent à Ségur et des mesures immédiates de lutte contre la crise du logement qui s'aggrave de jour en jour en France :



-Application de la loi de réquisition des immeubles vides de grands propriétaires pour les familles avec enfants, les mineurs sans abris et pour toutes les personnes à la rue ;

- Respect des lois qui protègent les sans-abris, les DALOs, les locataires, les mal-logés ...;

- Baisse des loyers et taxation des profits immobiliers, abrogation de la Loi Kasbarian-Bergé ;

- Reconnaissance du droit au logement dans la constitution ;

-Réalisation massive de HLM et arrêt des démolitions et ventes de logements sociaux ...

1 toit c'est 1 Droit !!